



LA PI POUR VALORISER | 4.6.

CONTRATS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

LE 20 MARS 2012 À PARIS
LE 16 OCTOBRE 2012 À TOULOUSE
LE 30 NOVEMBRE 2012 À PARIS

DURÉE : 1 JOUR

PRIX : 590 €

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux financiers et économiques des contrats de recherche.
- Apprendre à organiser contractuellement un partenariat de recherche.

PUBLIC

Responsables et collaborateurs de services PI, de recherche et développement ou de valorisation, ingénieurs brevets, juristes aussi bien du privé que des organismes publics.

Intervenants

- Mandataire en brevets européens.
- Avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle.

Pré-requis

Connaître les bases du droit de la propriété intellectuelle.

Pédagogie

- Exposés.
- Dialogue entre les intervenants et les participants.
- Echanges de bonnes pratiques.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

CONTEXTE

- Enjeux financiers et économiques
- Cadre contractuel

PRINCIPAUX ASPECTS DES CONTRATS DE RECHERCHE ET CLAUSES CORRESPONDANTES : ETUDE DES PRINCIPALES CLAUSES Y INCLUSES, À TITRE D'EXEMPLES

- Définitions : perfectionnements, etc
- Objet
- Organisation des tâches et modalités d'exécution (comité de coordination, etc)
- Moyens : financiers, matériels, humains (le cas des stagiaires)
- Confidentialité
- Propriété et protection des résultats, dont les problèmes liés aux inventions de salariés
- Conditions d'exploitation des résultats
- Clause de responsabilité
- Litiges et loi applicable
- Clauses diverses : hardship, changement de contrôle
- Projet ou nouveau règlement européen relatif aux accords de R&D
- Rappel relatif à la protection des données
- Rappel concernant le PCRDT (Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique) et les contrats de consortium

LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AUX CONDITIONS DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

- Pôles de compétitivité et contrats pouvant être conclus

MESURES FISCALES

- Crédit d'impôt-recherche
- Dispositif «Jeune entreprise innovante»